

le 29 juin 2010

Monsieur le Président,

Cher Collègue,

Après avoir attendu en vain une réponse de votre part, nous avons été informés d'une manière non officielle de la décision du CA de l'Université de Rouen de ne retenir que les trois premiers candidats dans le classement proposé par le Comité de Sélection pour le recrutement d'un maître de conférences en statistique (poste 978).

La raison invoquée est l'inadéquation au profil des trois derniers candidats de la liste établie par le CS. Or ce profil précisait (pour le volet recherche) que l'Université souhaitait d'une part que les candidats retenus s'intègrent à l'équipe de statistique du LMRS, d'autre part que les candidats ayant des compétences en statistiques appliquées à l'économie (finance, assurance, économétrie...) ou en statistiques appliquées aux sciences du vivant soient recrutés en priorité. Les trois candidats écartés satisfont à la fois ces deux critères. En particulier, les thématiques des trois candidats se situent dans des domaines cruciaux pour les statistiques de la finance ou de l'assurance :

- Le candidat classé 4<sup>ème</sup> est un spécialiste d'estimation non-paramétrique de fonctions de distribution discrètes, qui ont des applications en statistique des données financières ultra haute fréquence ;
- Le candidat classé 5<sup>ème</sup> étudie les copules et les valeurs extrêmes multi-variées, outils fondamentaux pour la modélisation des risques dépendants en assurance ;
- Le candidat classé 6<sup>ème</sup> travaille sur des problèmes d'estimation des paramètres de processus autorégressifs à valeurs entières, très utilisés en économétrie, notamment pour la modélisation de la microstructure des marchés financiers.

Un comité compétent s'est réuni à deux reprises. Sept membres extérieurs ont accepté de se déplacer pour ces débats, parfois de très loin. Voir ensuite le CA balayer d'un revers de main le résultat de notre travail est choquant. Cette décision autoritaire témoigne d'un mépris envers des collègues compétents dans leur domaine. Il faut maintenant s'attendre à un refus des collègues statisticiens de participer à un CS de l'Université de Rouen (pourquoi passer du temps à travailler sérieusement si cela ne sert plus à rien ?).

Il nous semble qu'une consultation *préalable* avec le CS aurait été la bienvenue pour peut-être éviter de prendre une décision hâtive de votre part.

Cordialement,

Les membres du Comité de Sélection du poste MCF 978 : P. Raynaud de Fitte (Université de Rouen), S. Pergamenchtchikov (Université de Rouen), D. Blanke (Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse), G. Gayraud (Université de Technologie de Compiègne), H. Pham (Université Paris VII), L. Vainerman (Université de Caen), E. Janvresse (Université de Rouen), V. Barbu (Université de Rouen), C. Chesneau (Université de Caen), V. Girardin (Université de Caen), P. Tankov (Ecole Polytechnique), P. Moyal (Université de Technologie de Compiègne)

Le directeur du LMRS : Thierry De La Rue

Le directeur du département de mathématiques de l'Université de Rouen : Rachid Kharab